

L'assistance juridique gratuite en cas de catastrophe disponible pour les habitants de la Caroline du Nord

Release Date: Novembre 7, 2024

RALEIGH, Caroline du Nord –Des conseils juridiques, l'assistance et des références gratuits liés aux catastrophes sont disponibles pour les propriétaires et locataires éligibles de Caroline du Nord dans les comtés désignés comme sinistrés, alors qu'ils se remettent de la tempête tropicale Hélène. Les personnes n'ont pas besoin de demander l'aide de la FEMA pour bénéficier des Services Juridiques en Cas de Catastrophe.

Les survivants à faible revenu peuvent utiliser ce service pour recevoir une assistance juridique confidentielle et gratuite en raison des catastrophes, mais n'ont pas les moyens d'obtenir des services juridiques adéquats.

Les services typiques comprennent l'assistance pour:

- Les polices d'assurance et les déclarations de sinistre.
- Les problèmes de saisie et d'hypothèque.
- Les contrats et les entrepreneurs de réparation de la maison.
- Les litiges entre propriétaires et locataires.
- Le remplacement de documents.
- Les informations sur les prestations gouvernementales.
- Les appels de la FEMA.
- La fraude.

Pour obtenir l'assistance juridique, appelez le **1-866-219-5262** et composez le **2657**. La ligne d'assistance téléphonique gratuite est disponible de 8 h 30 à 16 h en semaine. Si contacté en dehors des heures d'ouverture, les survivants peuvent laisser un message vocal.

Les avocats des Services Juridiques en Cas de Catastrophe ne sont pas des employés de la FEMA. Ce sont des bénévoles qui fournissent aux survivants des



FEMA

Page 1 of 2

conseils juridiques, des avis et, le cas échéant, une représentation juridique dans des affaires non génératrices d'honoraires qui ne sont pas contre le Gouvernement Fédéral. Le service est un partenariat entre l'Association du Barreau de Caroline du Nord, la Fondation du Barreau de Caroline du Nord, l'Aide Juridique de Caroline du Nord, la Division des Jeunes Avocats de l'Association du Barreau Américain et la FEMA.

Plus d'informations sur l'assistance juridique pour les résidents de Caroline du Nord sont disponibles en ligne à l'adresse : legalaidnc.org/disaster.



FEMA

Page 2 of 2